



LE P'TIT Journal de Brommat

Décembre 2024

Dans ce numéro

Travaux voirie	p2
Assainissement – Matériel	p2
Travaux bâtiments	p3
Travaux Rue de la Grange	p3
L'école	p4
Le coin des Assos	p5
La bibliothèque – Noël dans les villages	p6
Vidange du barrage de Labarthe	p7
Natura - Camping – Piscine	p8
Etat civil – Nouveaux arrivants	P9
Vœux	p9
Divers	p10
Histoire et patrimoine	p11
Mémo	p12

Retrouvez votre P'tit Journal sur le site de la commune : www.brommat.fr à la rubrique Vie Municipale – Publications.

Des exemplaires sont également disponibles en mairie.

EDITO

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter ce bulletin municipal – notre P 'tit Journal - , qui me permet avec le Conseil Municipal de vous adresser nos vœux les plus chaleureux.

Nous sommes très fiers d'accueillir de nouveaux habitants et leur souhaitons une bonne intégration dans notre Commune.

Je tiens à remercier nos agents techniques qui veillent au bon entretien de notre territoire, nos deux secrétaires pour leur conscience professionnelle et l'accueil qu'elles réservent à toutes les personnes qui ont besoin de leurs services, ainsi que le personnel de l'école qui participe au bon fonctionnement de celle-ci.

Plus que jamais, la Commune est le lien qui unit sa population, dans un pays qui se révèle divisé avec un climat national où l'invective et le rejet de tous compromis sont tristement attisés par certains.

Je reste quand même un Maire positif, qui constate que le bénévolat agit pour faire vivre Brommat, en dépit des difficultés liées à la motivation et le renouvellement des générations. Que chacune et chacun soit remercié pour son œuvre.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, remplies de joie, de santé et de bonheur, avec une pensée pour tous ceux qui ont perdu un être cher, et avec une pensée particulière pour Monsieur ISSANCHOU Francis votre ancien maire qui nous a quittés il y a désormais 10 ans.

Que 2025 soit une année de réussite et d'épanouissement pour chacune et chacun d'entre vous.

Bonne lecture !



Didier CAYLA

Travaux Voirie

Glissement de la route Principale à Pleau

Suite à l'appel d'offres, l'entreprise MARQUET a été retenue pour son offre moins disante. Des études et suivis très approfondis ont été nécessaires en collaboration avec les cabinets d'études :

Frayssinet Conseil Assistance

AXOL : géotechnicien Mr BERTIN

Bureau de contrôle de sécurité : Mme PEREZ Pascale.

Les travaux ont consisté à faire 7 éperons drainants afin de conforter le terrain, technique simple et efficace adaptée à notre contexte géotechnique local.



Eperon :
tranchée de 10 m
de long, 1,5 m de
large,
Variant de 4 à 8 m
de profondeur,
remplie de pierres
cassées.

Réfection de la chaussée sur 50 mètres, reprise des bordures, revêtement en enrobé.

Remise en état des espaces verts à l'identique chez les riverains.

Nous remercions ces derniers pour nous avoir permis de réaliser ces travaux de confort de la chaussée dans le domaine privé.



Travaux de l'entreprise COLAS

- grave émulsion au Roc
- reprise de la chaussée sur 40 m à Sarrans

Travaux de l'entreprise SIGNOVIA

- Rue de la Bromme : marquage au sol pour matérialiser l'emplacement de stationnements.
- Pleau : réfection de toute la signalisation horizontale et peinture.

Etudes sur la vitesse des véhicules

Suite à la demande des certains riverains, nous avons fait procéder à une évaluation de la vitesse par la mise en place de compteurs.

- Cussagols RD 18 : trafic moyen 376 véhicules/jour – vitesse moyenne 54 km/h
- Brommat RD 18 : trafic moyen 456 véhicules/jour – vitesse moyenne 40 km/h (95% des usagers roulent à – de 50 km/h).
- Voie communale de Pleau : trafic moyen 193 véhicules/jour – vitesse moyenne 40 km/h (85% des usagers roulent à – de 40 km/h).

Certaines préconisations ont été émises, et les élus vont réfléchir à la solution la plus appropriée.

Matériel



La commune a investi dans une tondeuse tout terrain.

Celle-ci est très basse de conception, ce qui permet d'aller dans les terrains en pente.

Cela se traduit par un gain de temps, et moins de pénibilité pour les agents.

Travaux BÂTIMENTS

RESTAURATION DU FOUR DE JONGUES

Dans le cadre de la conservation du patrimoine bâti, la restauration du four de Jongues s'est achevée cet été. Les travaux de maçonnerie et de couverture le mettent en valeur et lui permettent d'être à nouveau fonctionnel.

Les habitants du village seront conviés ce printemps à son inauguration.



IMMOBILIER LOCATIF

Le remplacement des chaudières à gaz a été réalisé cet automne dans les logements locatifs des granges Bony et Bruel.

Suite au diagnostic énergétique réalisé sur l'ensemble du parc immobilier des travaux de rénovation vont se poursuivre afin d'optimiser la performance énergétique des locaux.

Travaux rue De La Grange

D'importants travaux sont réalisés Rue de la Grange à Pleau.

Il s'agit de dissocier les réseaux des pavillons qui sont à la vente du réseau principal partant du « château ». En effet toutes les alimentations, eau, électricité, téléphone et éclairage, étaient jusqu'à ce jour dépendantes de la bâtisse principale du village de vacances. Il y avait donc lieu d'individualiser tous ces réseaux pour que chaque pavillon soit autonome.

En outre l'inspection des réseaux d'assainissement a montré une dégradation importante des canalisations. Tout est donc repris à neuf.

Restera à la charge des acquéreurs, sur leur partie privée, les raccordements eau, électricité et téléphone.

A l'heure où nous imprimons ces lignes, il reste quelques pavillons à vendre. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'agence Nord Aveyron Immobilier qui gère ces transactions (Mr Conquet : 06 77 03 62 85).



L'école



A la rentrée 2024-2025, l'école de BROMMAT a accueilli 30 élèves, répartis en 2 classes, de la petite section au CM2. Une élève a rejoint le groupe fin octobre. Soit : 16 élèves CE CM et 15 élèves maternelle et CP

Rentrée en musique avec Olivier Goulet



Pour concrétiser cette rentrée en musique, la mairie a acheté des instruments de musique, batterie, guitares et piano.



Les activités périscolaires (atelier musique en novembre et éveil à l'équitation) sont maintenues.

Pour 2024/2025, l'école a de nombreux projets.

En octobre, Madame Coudouel a proposé, durant la semaine du goût, des plats de différents pays. Le but était de faire découvrir des fruits et des légumes avec des saveurs différentes de ce que les enfants ont l'habitude de manger.

Le spectacle de Noël se fera à Brommat avec la présence de l'école de Taussac et celle de Thérondeils.

La collecte de jouets pour Noël est maintenue à la demande des enfants.

Le label Eco-Ecole est maintenu. Il encourage les élèves à continuer leurs actions anti-gaspi entre autres.

Le potager de l'école a donné de beaux légumes, dont certains servent à la réalisation des repas de midi.

Comme l'an dernier, les enfants se rendront à la Devèze et à la l'Ehpad de Mur de Barrez pour donner un spectacle pour les résidents.

Après avoir accueilli les poussins, dans le projet autour des naissances, l'école héberge une lapine prénommée Gribouille. Nous attendons avec impatience ses petits lapereaux.



Pour découvrir le thème de la Préhistoire, les enfants sont allés à Montrozier pour visiter le musée. Ils ont participé à la réalisation de différents ateliers.



Pour aider les oiseaux, pendant l'hiver, les Maternelles-CP préparent des boules de graines. Les CE-CM se sont chargés de construire des mangeoires.



L'école a réceptionné une machine à coudre, imprimante 3D, cartes micro bit programmables, découpeuse vinyle et scie à chantourner du Fab Lab. C'est un réseau mondial de laboratoires locaux qui dopent l'inventivité en donnant accès à des outils de fabrication numérique. Cela va permettre aux Maternelles-CP de construire des étagères pour le calendrier de l'Avent. Les CE-CM confectionnent le calendrier à l'aide de la machine à coudre.

Les travaux

La mairie a procédé à la mise en place de cloisons de séparation aux sanitaires.

La peinture des vestiaires des maternelles a été rafraîchie, de même pour celle du terrain de foot.

Sous le grand préau, un placard a été créé.

La fontaine des Maternelles-CP a été changée.

L'éclairage de toute l'école a été remplacé par des plaques led.

Le coin des assos

octobre rose



Comme chaque année, à l'initiative de Christelle Barbance, en collaboration avec les marcheurs du Carladez, une marche « rose » était organisée.

Cette année elle a eu lieu sur la commune de Brommat pour un parcours d'environ 7 kms (contour de la Prade, pont de St Anthime, cimetière, Broussiès, Cabanettes, Cabanes, lot du Couderc.

Cette belle journée d'octobre a rassemblé pas moins de 120 personnes, venues en famille, entre amis, pour soutenir la recherche contre le cancer du sein.

Merci aux nombreux participants qui ont permis de récolter la somme de 1 200 € entièrement reversée au Centre Jean Perrin de Clermont Ferrand.

Belle générosité !

Dans le même temps, les élus de la MSA de l'Aveyron et la FDSEA organisaient une collecte de colis « roses », action qui consistait à garnir des petits cartons de quelques douceurs. 100 petits colis ont été récoltés dans la circonscription d'Espalion pour être distribués aux femmes recevant des soins.

Saluons ces initiatives qui donnent du baume au cœur !

CIEL en CARLADEZ



5 juillet 2024 : Inauguration de la motorisation du télescope à Frons , en présence des donateurs, des représentants des municipalités et des différents acteurs qui nous ont permis de faire aboutir ce projet lancé par l'association il y a plus de 2 ans !.

Un grand merci à tous !

Les nuits des étoiles (du 9 au 11 août) : La météo était au RDV et les visiteurs aussi Avec plus de 250 personnes en 3 soirées ! Les membres de l'association animaient simultanément 4 groupes de visiteurs. Le 2^{ème} télescope a pris place à l'extérieur sur la plateforme nouvellement créée . La modernisation de l'observatoire a attiré de nombreux habitants du Carladez qui sont venus ou revenus contempler notre ciel étoilé.

CAPTEURS SISMQUES

Projet MACIV
Étude sismologique du Massif Central

Cet instrument mesure les vibrations du sol dans le cadre d'études scientifiques portant sur l'étude du volcanisme et de la géologie du Massif Central.

Prière de ne pas perturber les mesures

Contacts et questions :
Guilhem Scheiblin : 06 58 73 33 02
Coralie Aubert : 06 14 83 07 05

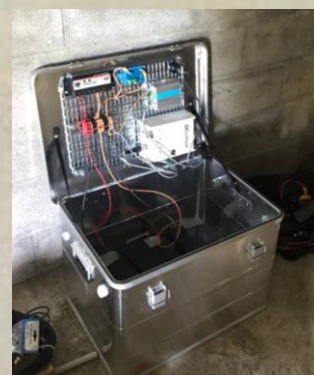
maciv.osug.fr

Partenaires de l'émission : ANR, Résif, UGA, Université Toulouse III, Université Clermont Auvergne, Université de Bordeaux.

L'université de Grenoble déploie des capteurs sismiques dans le Massif Central pour effectuer des analyses pendant 3 ans.

Deux installations ont été réalisées sur le Carladez, une à Brommat, sur le communal proche de la Cipièrre et une autre sur le site de l'observatoire de Frons à Thérondels.

Les installations sont alimentées par un panneau solaire. Les informations relevées sont directement télétransmises à l'université.

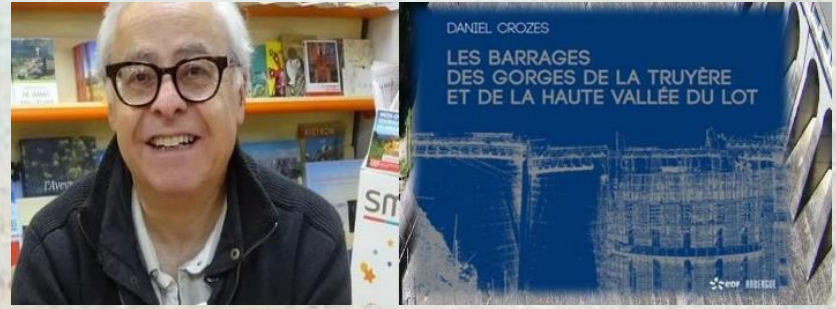


LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Brommat, la commune et le réseau de lecture publique de la communauté de communes, ont organisé, à l'occasion du 90^e anniversaire de la construction du barrage de Sarrans, une conférence de l'auteur aveyronnais Daniel Crozes. Celui-ci, romancier essayiste et historien a, en effet, écrit de nombreux ouvrages dont « Les barrages des gorges de la Truyère et de la haute vallée du Lot ». Ce sont plus de 100 personnes qui se sont déplacées pour l'occasion !

Monsieur Crozes est entre-autre revenu sur la réalisation du barrage, sur la vie des ouvriers du chantier et sur l'impact de ce chantier sur les villages de la vallée.

Dernièrement, la bibliothèque a acquis de nombreux livres récents (la liste est en bibliothèque !) et ses bénévoles se dépêchent de les couvrir pour les mettre à disposition des lecteurs. L'équipe serait ravie de recruter d'autres personnes pour étoffer l'effectif. Les horaires restent inchangés : mardi et samedi !



NOËL DANS LES VILLAGES

A Albinhac, une poignée de bénévoles décorent le village pour Noël avec beaucoup de goût, et de patience ! L'intérieur de l'église accueille un village miniature retraçant la vie quotidienne. Dans un petit recoin de l'édifice se loge l'indispensable crèche de Noël.

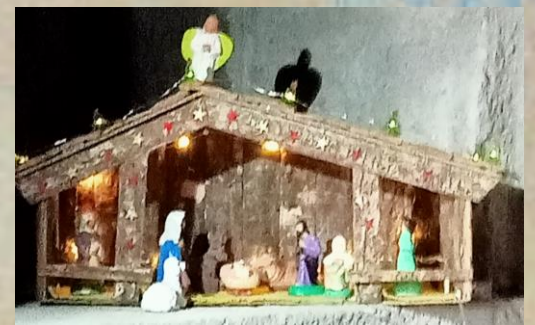


A l'extérieur, se dresse le sapin, et les rennes emmènent le Père Noël tant attendu.

Dans le four, sur un nuage, les poupées et petits colis préfigurent la joie des enfants.

Bravo !

A voir et à revoir. Tant de minutie ne peut se traduire par des photos. L'église est ouverte tous les après-midis jusqu'au 12 janvier !



2025 - 2026 : VIDANGE DU BARRAGE DE LABARTHE



27 novembre 2024
Réunion d'information au public avec les représentants d'EDF.

Objecifs de la vidange du barrage de La Barthe

Réaliser des travaux de maintenance sur les conduits de fonds du barrage (entre juillet et octobre 2026).
Pour ce faire, une vidange du barrage a été demandée par l'état (DREAL)

Scénario de vidange - principe

Réutilisation de l'ancien barrage de La Cadène, pendant le temps de la vidange

Dérivation des eaux sortants du barrage de Sarrans dans l'ancienne galerie d'amenée à l'usine de Brommat I, via le barrage de La Cadène, et restitution de l'eau à la Truyère au niveau du barrage de Couesque.

Mise à sec, presque complet, entre les barrages de La Cadène et de Labarthe, pendant la durée de la vidange
Restitution du débit réservé à l'aval du barrage de Labarthe (au niveau de la « fenêtre F2 ») par un dispositif spécifiquement installé pour la vidange. Ce scénario permet de limiter les impacts environnementaux de la vidange et de préserver le tronçon de rivière naturelle de la Truyère à l'aval du barrage de Labarthe.

Macro-Planning 2025 - 2026

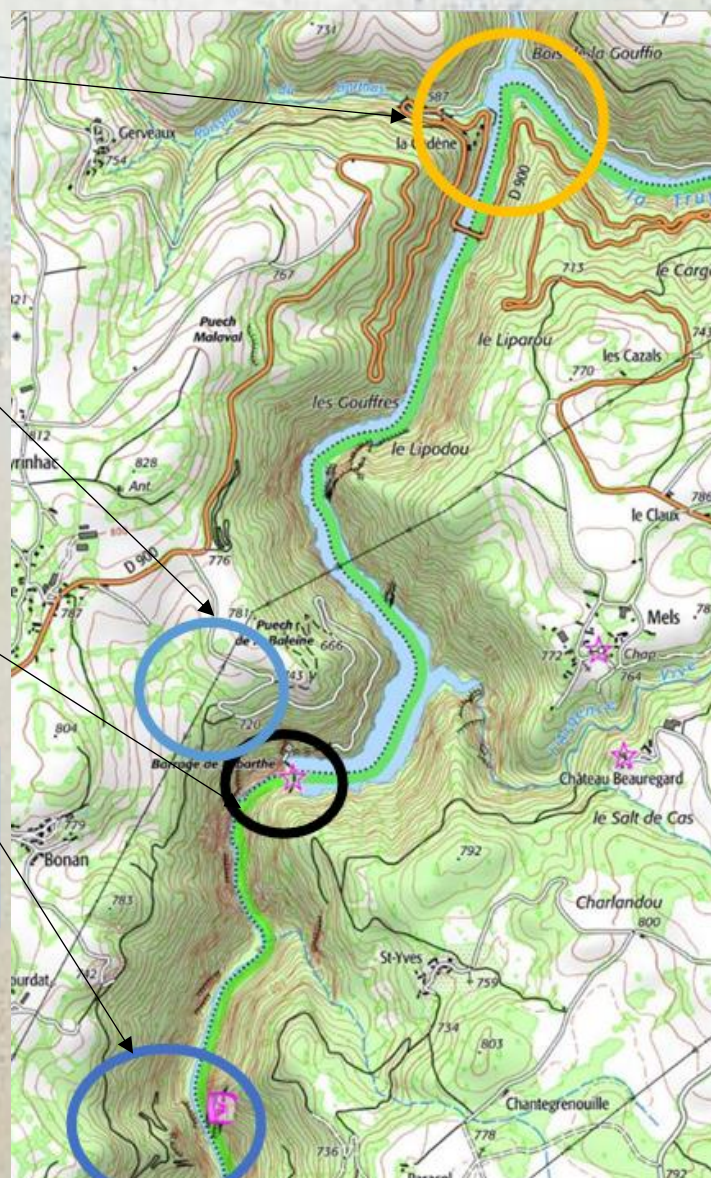
	2025												2026											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Exploitation des aménagements																								
Abaissement du niveau de Labarthe à 540 mNGF																								
Vidange du barrage de Labarthe																								
Barrage de Labarthe vidangé																								
Remplissage barrage de Labarthe																								
Principaux travaux																								
Barrage de Labarthe																								
Travaux préparatoires au barrage de Labarthe																								
Amenée des principales installations de chantier																								
Travaux sur les conduits de vidange																								
Repli de chantier																								
Barrage de La Cadène																								
Création d'une piste d'accès à La Cadène																								
Travaux de reconfiguration du barrage de La Cadène																								
Remise en état initial barrage Cadène																								
Base vie																								
Création de la base vie																								
Fenêtres F3 et F3bis																								
Travaux au niveau des fenêtres F3 et F3bis																								

Barrage de la Cadène

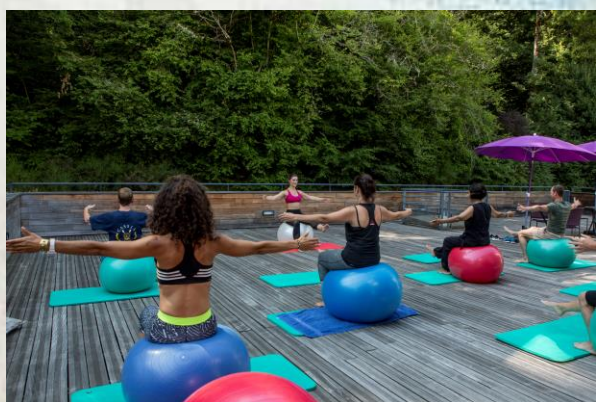
Base Vie

Barrage de Labarthe et fenêtre d'accès F2

Fenêtres d'accès à la galerie d'amenée F3 et F3bis



L'ESPACE NATURA Bien être



NATURA, ESPACE DETENTE ET LOISIRS

Pour se changer les idées, se relaxer, prendre soin de soi et se remettre en forme, rien de tel que le centre Natura ! Balnéothérapie (piscine, sauna, hammam, jacuzzis, jets hydro-massant...), salle de musculation, terrains de squash, cours collectifs... : il y a plein de bonnes raisons pour venir dans ce petit havre de paix à Brommat. Dans l'eau (aquagym, aquabike, bébés nageurs...) ou hors de l'eau (yoga, zumba, postural ball, renforcement musculaire, pilates...), l'équipe de Natura est prête à vous accueillir ! Bébés, enfants, ados, adultes, seniors, groupes... : personne n'est oublié et le planning s'adapte à tous les publics.

« Venir à Natura, c'est une invitation à prendre soin de sa santé physique et mentale et s'imposer ce petit temps de quiétude dans un quotidien où tout va vite »

« Toute l'équipe est prête à accompagner nos usagers dans cette quête du bien-être... »

L'équipe peut aussi proposer des journées sur mesure pour des groupes, des CE, des enterrements de vie de célibataires...

Tarif préférentiel en balnéo le dimanche pour les habitants de la Communauté de communes Aubrac, Carladez et Viadène.

A noter : Ouvert jusqu'au 15 juin, du lundi au vendredi, dimanche et jours fériés. Renseignements, horaires et planning sur le site internet du centre : www.naturabienetreencarladez.fr ou au 05 65 66 22 11.

Le CAMPING - BILAN 2024

FREQUENTATION						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	du 01/06 au 30/09	du 18/06 au 30/09	du 01/06 au 30/09	du 01/05 au 10/10	du 01/05 au 30/09	du 10/05 au 15/09
mai		0	0	274	125	17
Juin		41	138	108	89	102
Juillet		384	621	418	465	549
août		844	862	667	941	1254
septembre		88	99	85	115	43
octobre				18	0	
Total	1025	1357	1720	1570	1735	1965
RECETTES						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes en €	9 218,30	9 924,50	14 786,22	14 152,50	18 063,40	16 314,60

La PISCINE - BILAN 2024

Nombre d'entrées :

- Juin (du 17 au 30) : 538 dont 326 scolaires
- Juillet : 3 603 dont 166 scolaires
- Août : 4 405

SOIT : 8 546 entrées

Les écoles qui ont bénéficié des cours de natation :

- Brommat : 7 cours / 101 entrées
- Mur-de-Barrez : 6 cours / 94 entrées
- Taussac : 5 cours / 82 entrées
- Lacroix-Barrez : 5 cours / 81 entrées
- Saint-Amans-des-Côts : 9 cours / 134 entrées

Recettes 2024 :

- Entrées piscine : 15 022€
- Entrées école/centre de loisirs : 1 083€

SOIT : 16 105€

Pour rappel :

Saison 2020 : du 10 juillet au 31 août : 5975 entrées / 8 556 €

Saison 2021 : du 15 juin au 31 août : 5156 entrées / 6 976 €

Saison 2022 : du 15 juin au 31 août : 6 939 entrées / 11 098€

Saison 2023 : du 16 juin au 31 août : 7 638 entrées / 14 119€

ETAT CIVIL

NAISSANCES Roméo CAZES fils de Vincent CAZES et Noémie MIALET de Brommat
Éléana et Iséa DASSIER filles de Thibault DASSIER et Océane BOULET de Cussagols
Guilhem HERMAL fils de Frank HERMAL et Ghislaine CAZES de Pleau
Léana MADAULE fille de Jérémie MADAULE et Jessica GIRBAL de Pleau
Léon RAULHAC fils de Baptiste et Claire RAULHAC de Jongues
Léon VEYRES fils d'Alexandre VEYRES et Ophélie ALARY de Brommat

DECES Juliette AMILHAUD née BÉLARD de Jongues
François CHASSANG de Pleau
Jean COUDOUEL de Gourdat
Louis CUSSET de Cussagols
Pierre DELRIEU de La Vayssade
Gilbert PARAN de La Roquette
Michel PRUNET de Mayrinhac
Odette TAILLEFER née MAYONOBE de Brommat
Rabah HOULI de Cussac

MARIAGES

Lucie DURAND et Lilian VIDALENC
Lisa ROUCOUS et Bertrand PIERSON

NOUVEAUX ARRIVANTS

Famille DELYS PASTORE à Brommat
Victoria LE BARS à Brommat
M. et Mme VERNA Claude au Brézou
Jérémie MAYADE et Laura CARDINE à Bussières
Nelly DO PRADO à Rueyres
Madame ARLENDIS et ses enfants à Brommat
Jean-Pierre ROMANET et Cathy CHAZEL à La Vayssade
Fabrice et Nathalie DARD à Billès
Ophélie DEFRACE à Jongues

Certains nouveaux arrivants ne sont peut-être pas sur nos listes, ils voudront bien nous en excuser. Nous les invitons à se faire connaître en Mairie, et leur réservons le meilleur accueil. Ils sont cordialement invités aux vœux de la municipalité.

VOEUX



RÉSULTATS DU DERNIER RECENSEMENT

Recensement de la population - Enquête de recensement 2024

Commune : BROMMAT (12036)

Comptages issus de la collecte - Commune de moins de 10 000 habitants

	Décomptes de la COMMUNE (bordereau de commune)	Décomptes de l'INSEE (dont retours directs Insee)
Adresses d'habitation (a)	512	512
Adresses collectives (*)	14	14
Résidences principales (e)	307	307
Total (f+g+h) des logements occasionnels (f), résidences secondaires (g), logements vacants (h)	327	327
Total des logements enquêtés (i=e+f+g+h)	634	634
Total des bulletins individuels (j)	618	618
Fiches de logement non enquêté (k)	3	3
Total des logements d'habitation (o=i+k)	637	637
Feuilles de logement des habitations mobiles	0	0
Bulletins individuels des habitations mobiles	0	0
Fiches de logement non enquêté des habitations mobiles	0	0
Bulletins individuels des personnes sans abri	0	0

**Monsieur le Maire
et l'ensemble de la Municipalité
vous souhaitent d'agréables
Fêtes de Fin d'Année,
et vous présentent
leurs Vœux les plus chaleureux
pour 2025 !**

**La cérémonie des Vœux de Monsieur le Maire
aura lieu à la Salle des Fêtes Joseph Bouet
le vendredi 10 janvier 2025 à 18h30
suivie d'un apéritif dinatoire.**

CROTTE DE CHIEN : AMENDE, QUE DIT LA LOI



Pour des raisons sanitaires, les **crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics** réservés aux enfants.

Le caca de chien favorise la prolifération des microbes et augmente les risques de chutes.

L'article R632-1 du Code pénal et

l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, **le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe.**

A noter que la municipalité a déjà installé des distributeurs de sacs propreté pour les chiens, d'autres seront installés prochainement.

Les plaintes se multiplient : nous faisons donc appel au civisme de chacun !

L'INFO AU PLUS PRÈS DE TOUS.

Certains administrés s'étonnent de ne pas être informés lors d'événements ponctuels tels que, coupure d'eau, d'électricité, fermeture de route, etc...

Pour rappel, un système d'information par SMS a été mis en place pour cela.

Il suffit que vous communiquiez votre numéro de portable au secrétariat de mairie, **et que vous donniez votre autorisation** pour recevoir ces SMS.

DÉNEIGEMENT :

Chacun est appelé à déneiger devant sa propriété, les agents ne pouvant pas faire du « porte à porte ». Nous rappelons qu'en cas de chutes de neige, ce sont les circuits de ramassage scolaires qui sont prioritaires ainsi que les personnes qui ont besoin de soins, et que nous devons effectuer les passages en fonction de ces données.

La Commune compte 60 kms de voirie communale ce qui correspond à 120 kms par aller/retour.

Exemple pour info : Brommat/Naucelle (12) = 115 kms ou Brommat/Issoire (63) = 120 kms et que l'on ne peut pas être partout en même temps.

NETTOYAGE DES SALLES APRÈS UTILISATION :

Il est rappelé que les salles mises à disposition, doivent être rendues propres (balayées, lavées) sans quoi la retenue de garantie pourra être retenue.

POUR MÉMOIRE

Dans notre P'tit Journal de juin 2024, nous indiquions que : **Il incombe aux riverains des voies publiques de procéder à l'élagage de leurs haies et arbres qui gênent la circulation et des piétons et des véhicules.**

Il semblerait que cette règle ne soit pas appliquée par certains riverains concernés.

En conséquence, faute de réaction rapide, nous nous verrons dans l'obligation de faire procéder aux élagages par une entreprise, et cela à la charge du propriétaire concerné.

TRI SÉLECTIF :

Il y a encore des progrès à faire, car encore trop de choses se retrouvent dans les sacs jaunes alors qu'elles n'ont rien à y faire. Pour les cartons d'emballage, il faut que ceux-ci soient pliés et non jetés en l'état.

De plus, il est interdit de déposer des encombrants de tous types à côté des containers, une déchetterie existe pour cela à proximité. Les agents communaux ne sont pas là pour évacuer des saletés de toutes sortes !

TAXE FONCIÈRE :

La Commune n'a pas changé ses taux depuis de très nombreuses années. Les augmentations sont principalement dues à l'Etat qui a augmenté les bases d'impositions 2 années consécutives (de l'ordre de 10%), et à la Communauté de Communes qui n'avait pas augmenté ses taux depuis 2018 .

TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES (THRS) :

Une révision fiscale a été réalisée par la Communauté de Communes Aubrac-Carladez-Viadène selon ce qu'on appelle un « pacte financier et fiscal » pour augmenter les ressources des 21 communes membres sur les taxes d'habitation sur les résidences secondaires (THRS). A noter que cette THRS sur la Communauté était inférieure de 30% par rapport à la moyenne nationale.

Cela permet de collecter et de reverser aux 21 Communes une « dotation de solidarité » d'un montant de 500.000 € qui sont répartis selon certains critères propres à ce « pacte financier et fiscal ».

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Cette page étant destinée au maintien de la mémoire collective, il nous faut revenir sur certains des vieux métiers disparus qu'ont exercé nos aînés brommatiens : Monsieur VAURES -ferrage des bœufs-, Monsieur DELTHEIL – sabotier-, Monsieur BORY -campanier-, Madame « Virginie » -lavandière-.

Le ferrage des bœufs

L'action de ferrer consiste à adapter des fers d'une manière fixe aux onglons des grands ruminants. Le bœuf est un animal qui se prête moins facilement à l'exécution de cette pratique que le cheval ; aussi est-on obligé de l'assujettir avant de procéder à cette opération.

Le but de la ferrure sur l'espèce bovine est de préserver l'usure de la corne qui constitue ses onglons. Dans certains cas, elle peut concourir à la guérison de quelques maladies du pied, mais elle sert rarement à remédier aux défauts de l'aplomb.

L'usure est parfois si grande, qu'on a vu des bœufs, en troupeaux, par suite des marches forcées, avoir les chairs des pieds à nu, meurtries et déchirées quelquefois jusqu'aux os. Cela se produit d'autant plus vite, que la corne de la sole est peu épaisse et que ces animaux marchent avec lenteur.

Instrument de ferrure. Les instruments employés pour ferrer le bœuf sont les mêmes que ceux qui servent pour le cheval. Ils comprennent le *brochoir*, le *boutoir*, les *tricoises*, le *rogne-pied*, la *râpe* et le *repoussoir*



Le sabotier



Au XIX^{ème} siècle, l'usage du sabot se généralise et les sabotiers s'installent dans chaque village. Il abattait et débitait lui-même son bois, souvent du bouleau, peuplier ou aulne, des bois légers et bon marché pour des sabots ordinaires ; quant au noyer, il était réservé aux sabots de luxe pour les grandes occasions.

Le sabot étant façonné à partir de bois vert, une fois terminé, il fallait attendre plusieurs mois de séchage. Après avoir débité les bûches à la scie passe-partout, le sabotier dégrossissait la forme à la hache munie d'un manche court et terminée en boule servant de contrepoids. L'herminette servait ensuite à dégager le talon. Le paroir, fixé à une extrémité, permettait de donner la forme extérieure du sabot. Le creusage s'amorçait avec la vrille, puis se finissait à la cuillère. Le boutoir et la ruine (ou rouanne) permettaient d'accéder au fond du sabot pour la finition. La décoration éventuelle était réalisée à la rainette.

Une fois fabriqués, on met les sabots à sécher dans une cheminée. On les teinte en noir ou en acajou et on passe du vernis. Souvent, on met des clous dans la semelle pour que les sabots s'usent moins vite.



Le campanier

Le sonneur, appelé *campanier*, s'occupait des sonneries de cloches rythmant la vie quotidienne ou accompagnant les offices et les sacrements. Il était rémunéré par des dons en nature lors de quêtes annuelles, généralement à Pâques pour les œufs et en fin d'année pour le blé ou les châtaignes fraîches ou sèches. Il sonnait les cloches à la volée quand l'orage menaçait. Cette pratique fut interdite, les uns accusant les autres de leur renvoyer l'orage. L'électrification des cloches, dans la seconde moitié du XX^e siècle, mit fin à la charge des campaniers.



La lavandière



Une lavandière est une femme qui lave le linge à la maison dans un lavoir ou dans un cours d'eau. Chaque village possédait son lavoir, celui-ci était situé soit au point d'eau, près d'une source ou d'une fontaine ou encore le long de la rivière. Certains lavoirs étaient couverts afin d'abriter ces femmes qui à l'aide de leur planche et de leur battoir faisaient la lessive.

La lavandière est agenouillée et courbée devant une petite planche inclinée où elle place le linge pour le savonner. Après l'avoir tordu, pour que le savon pénètre, elle le frappe avec un battoir ou le brosse avec la brosse de chiendent avant de le rincer.

Tout ce travail se fait dans l'eau froide. Le linge est ensuite ramené en brouette, car celui-ci encore mouillé pèse lourd, pour être étendu sur le pré pour sécher et blanchir.

Pour le gros linge, chemise en chanvre ou en lin, la grande lessive se fait au printemps parfois en automne. Plus les familles sont riches, plus il y a de linge, à ce moment les lessives sont rares. La grande lessive ou buée dure au moins deux jours.

Mémo

Secrétariat de Mairie

Accueil du Public
Tous les matins : 9h – 12h
Samedi matin : 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois
Lundi après-midi : 14h – 17h
Les après-midis du Mardi – Mercredi – Vendredi,
permanence téléphonique + possibilité RV
Tél : 05 65 66 00 96
Secrétaires : Magali PETROLO
Nathalie RIOLS
Mail : Contact@brommat.fr
Site Internet Mairie : www.brommat.fr
Site Internet Camping : www.camping-brommat.fr

Maison de santé

Médecins : Drs DUMAS et ALAZARD : 05 65 66 02 31
Dentiste : Dr JADALLAH : 05 65 66 50 70
Infirmières UDSMA : 05 65 66 03 42
Sage-femme : PERNOT Céline : 06 66 03 38 50
ADMR 05 65 66 14 68
Podologue : Marie BOUSSAGOL 05 65 66 32 00
Diététicienne : Aurélie LADOUX 06 88 67 49 72
Psychologues : Ghislaine PEZET 06 49 26 75 86
Marion DELMAS – RV sur Doctolib
Permanence PMI : le 1^{er} jeudi matin du mois 05 65 73 04 00

Horaires Déchetterie

Hiver	Été
du 01/11 au 31/03 :	du 01/04 au 31/10 :
Lundi : 14h-16h30	Lundi : 14h-17h30
Mercredi : 9h-12h	Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h	Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 14h-16h30	Vendredi : 14h-17h30
Samedi : 9h-12h	Samedi : 9h-12h
Tél. 05 65 51 52 19	Tél. 05 65 51 52 19

Permanences pour l'amélioration de l'habitat

Mur de Barrez, à la mairie
le deuxième jeudi de chaque mois
de 9h30 à 12h30

Assistantes sociales

Permanences le jeudi de 9h30 à 11h30
2, rue de Samayou Mur de Barrez
Prendre RV au 05 65 73 04 00

urgences

SAMU : 15
POMPIERS : 18
Médecin de Garde : 3966
Pharmacie de Garde : 3237

Gendarmerie

05 65 66 63 05
ou 17

Taxis

BORY Pierre : 05 65 66 12 99
Taxi du Carladez – GIRAUD Rodolphe
07 68 65 94 27
Taxi SICARI : 05 65 66 32 46

Pharmacies

CROZATIER-CLANET : 05 65 66 00 59
Pharmacie de Thérondels : 05 65 66 18 83

Autres services de santé

Kiné Mme CHAYRIGUES : 05 65 44 06 93
Ostéopathe Mme BERLANCOURT : 06 45 08 23 93
Cabinet infirmier Lacroix-Barrez : 05 65 51 54 42
Sophrologie : Claire BADUEL : 07 52 04 08 04

France services

Sylvie RANVIER
Mur de Barrez – Samayou
06 31 92 36 32
Horaire d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi : 13h30-17h30
Jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Assistante maternelle AGREE

Morgane COLOMB 06 95 25 91 70

Conseillère numérique

Alice COUDOUEL
Mur de Barrez – Samayou : sur RV
06 33 12 73 19

POINT INFO SÉNIORS

Communauté de Communes
05 65 48 15 04 / 06 33 37 54 08
pointinfoseniors@ccacv.fr



Commission sociale

Son rôle est de maintenir le lien social,
de pallier les difficultés financières
(après étude du dossier), et de ce fait
limiter les exclusions.
Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez
pas à appeler le secrétariat de mairie
afin de rencontrer les membres de la
commission.



Croix Rouge Française
14 r Eglise, Mur de Barrez
07 85 83 45 64

Bibliothèque

(suit le changement d'heure)
Horaires d'hiver : mardi de 15h à 17h -
samedi de 10h à 12h.
Horaires d'été : mardi de 16h30 à 18h30 -
samedi de 10h à 12h.

Les restos du coeur

Centre itinérant à Mur de Barrez
Le mercredi de 14h à 17h
À la maison du Randonneur
Renseignements : 06 71 92 17 86



TARIFS MUNICIPAUX 2024

Locations de salles :

salle des fêtes Joseph Bouet : caution 300 €
du 01/05 au 30/10 : location 150 €
du 01/01 au 30/04 : location 250 €
salle Bruel : location 70 € caution 100 €
grange de Pleau (grande salle) : caution 600 €
du 01/05 au 30/10 : location 300 €
du 01/11 au 30/04 : location 400 €
grange de Pleau (petite salle) : caution 150 €
du 01/05 au 30/10 : location 80 €

Cimetière

Concession : 15 € / m²
Colombarium (ancien) : 800 €
Colombarium (nouveau) : 1 100 €

Camping

Emplacement : Adulte 6 € - Enfant -13 ans : 3 €
Branchement électrique : 5 € / jour
Caravane + 5m : 50 € / jour
Tipis : nuitée : 55 €
Semaine : mai-juin-septembre : 230 €
juillet – août : 280 €
Taxe de séjour : 0,20 € / pers

Piscine :

Entrée enfant : 1,50 € - abonnement 10 € (10 entrées)
Entrée adulte : 2,50 € - abonnement 20 € (10 entrées)

Garderie :

1 € le matin - 1 € le soir



Brommat

CARLADEZ - AVEYRON